

Evolution dans l'organisation des Challenges Auvergne-Rhône-Alpes

Dans cette période difficile pour le sport, il nous faut prévoir la reprise des compétitions.

Nous avons clairement entendu des doléances des clubs, que nous partageons. Nous avons prévu la réalisation des assises du BMX pour que l'on puisse construire ensemble l'avenir du BMX dans notre région, et plus particulièrement son développement.

Le constat que nous faisons sur la participation des pilotes dans les épreuves de territoire est pratiquement égale à celle d'une épreuve départementale, ce qui est anormale, plusieurs explications :

- Une mauvaise communication sur l'importance de ces épreuves
- Le manque d'intérêt porté à ces épreuves
- Le système de qualification pour la suite de la saison
- Etc...

Après une analyse profonde des résultats, des participations piste par piste et des engagements club par club, certains éléments nous semblent évidents :

- 1) Les engagements sont plus faibles aux courses qui sont organisées dans un extrême du territoire.
- 2) Les engagements sont également plus faibles sur les pistes où l'image est moins attrayante.
- 3) Certains clubs ont un nombre d'engagement très irrégulier.

Pour 2021 il nous est très difficile de modifier des choses en profondeur, malgré un gros travail sur le dossier, deux points importants pour nos pilotes et pour la vie de nos clubs organisateurs, le premier nous mettons en place un classement général individuel par catégorie à l'issue des trois manches de territoire avec récompenses, ce classement servira pour qualifier les pilotes aux championnats Régional. Le classement sera réalisé sur les trois épreuves du territoire. La qualification se fera en cruiser et en 20 pouces.

Le calcul de qualification tient compte des participations 2019.

Tableau de qualification par catégorie pour le championnat

Catégorie	EST	OUEST	SUD	Total Qualifiés
	Nombre	Nombre	Nombre	
Cruiser dame	6	6	6	18
Cruiser minime	4	3	3	10
Cruiser cadet	3	3	6	12
Cruiser 17/24	10	6	4	20
Cruiser 25/29	3	3	3	9
Cruiser 30/39	6	9	6	21
Cruiser 40/44	7	5	7	19
Cruiser 45 et +	9	8	8	25
Pré-licencié G	11	6	13	30
8ans et - filles	4	7	4	15
Poussin G	36	34	30	100
Pupille Fille	6	6	6	18
Pupille G	43	64	60	167
Benjamine	5	5	5	15
Benjamin	46	63	43	152
Minime Fille	5	5	6	16
Minime G	32	54	30	116
Cadette	5	8	12	25
Cadet G	34	26	34	94
Femme 17 et +	7	4	4	15
Junior	12	24	15	51
Homme 19/29	20	15	15	50
Homme 30 et +	10	6	6	22
				1020

Exemple :

Un pilote classé 32^{ème} dans le territoire EST sera qualifié pour le championnat régional.

Un pilote classé 35^{ème} dans le territoire EST ne sera pas qualifié.

Un pilote classé 54^{ème} dans le territoire OUEST sera qualifié pour le championnat régional.

Petit rappel la participation aux championnats régional est obligatoire pour accéder aux Challenges France

Contrairement aux dires de certains le niveau sportif des épreuves de territoire n'est pas tiré vers le bas.

Récompenses :

- Un classement par club sera réalisé à l'issue de la troisième manche dans chaque territoire.
- Un classement par club sera calculé sur les résultats du championnat.

Une récompense sera remise aux trois premiers dans chaque territoire et aux trois premiers au championnat